

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	10/2025
Membres présents :	37		
Nombre de pouvoirs :	5	SÉANCE DU	06 février 2025
Nombre de votants :	42		

Date de convocation : 01 février 2025

Date d'affichage : 10 Février 2025

Le six février deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio Culturelle à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCFG : DE WILDE Florent, FEVRIER Albert, JOBET Johan, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane.

CC4V : BERNARD Françoise, FACY Joël, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean Paul, BOUQUET Christophe, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, COULON François, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, GABORET Grégory, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, LAVIER Jean Charles, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, MANAÏ-AHMADI Asma, MAUDUIT Maurice, PONLEVE LAURENT Christiane, TERRIER Charles, TOURATIER Claude,

PARTENAIRES : GABORET Jalila, SAUTREUIL Magali.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, WURPILLOT Stéphanie, ROBINEAU Isabelle.

3CBO : LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine.

AME : BOUSCAL Fabrice, FAURE Cyril, GADAT KULIGOWSKI Brigitte, GODEY Eric, VAREILLES Philippe

POUVOIRS : Madame Isabelle ROBINEAU a donné pouvoir à Madame Valérie MARTIN, Madame Evelyne COUTEAU a donné pouvoir à Monsieur Albert FEVRIER, Monsieur Fabrice BOUSCAL a donné pouvoir à Madame Valérie CHARLES, Monsieur Philippe VAREILLES a donné pouvoir à Monsieur Benoît DIGEON, Madame Brigitte GADAT KULIGOWSKI a donné pouvoir à Monsieur François COULON.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2025

Application agréée E-legalite.com

Secrétaire de séance : Madame Valérie Martin, déléguée de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

PARTENARIAT AVEC FIBOIS CENTRE VAL DE LOIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ANIMATION MULTI-ENERGIES RENOUVELABLES (ENR) A L'ECHELLE DU LOIRET – PERIODE 2025-2028

VU la délibération n° 29/2021 relative au partenariat avec Fibois Centre-Val de Loire pour la mise en place d'une animation multi-énergies renouvelables (EnR) à l'échelle du Loiret adoptée en Comité Syndical du 30 juin 2021 ;

Monsieur le Président rappelle que le PETR Gâtinais montargois est engagé dans un second Contrat d'Objectif Territorial énergies renouvelables thermiques (COT EnR) signé en mai 2022 avec l'ADEME et porté en partenariat avec le Syndicat du Pays du Giennois à l'échelle de l'Est Loiret. Ce contrat permet d'accompagner techniquement et financièrement les petites installations d'énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie, solaire thermique et récupération).

Monsieur le Président rappelle que pour favoriser le déploiement de ce contrat, une animation multi-énergies renouvelables a été mise en place durant la période 2022-2025. Elle est portée par FIBOIS Centre-Val de Loire avec le soutien financier de notre territoire et de 4 autres territoires de projet du Loiret. Cette animation dite multi-EnR repose sur différentes missions :

- Sensibilisation et conseil de 1^{er} niveau concernant les énergies renouvelables thermiques
- Réalisation de notes d'opportunité
- Accompagnement pour le choix des prestataires (transmission des cahiers des charges, etc.)
- Accompagnement pour les demandes de subvention
- Accompagnement post-travaux

Cette animation a permis, durant 3 ans, de réaliser plus de 80 accompagnements pour différentes organisations (collectivités, entreprises, agriculteurs, associations et copropriétés) du territoire du COT EnR Est Loiret.

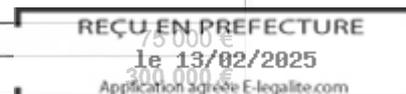
Monsieur le Président indique qu'une nouvelle génération de COT EnR est proposée par l'ADEME et le territoire pourra y prétendre d'ici le printemps 2025. Cette nouvelle génération de contrat fixera des objectifs aussi ambitieux que le contrat actuel en termes de production d'énergies renouvelables et permettra de bénéficier de financements plus importants pour l'animation (équivalent à 1,50 € par habitant) pour une durée de 4 ans.

Dans la perspective du déploiement de ce contrat de troisième génération, il est proposé de renouveler un partenariat avec FIBOIS Centre-Val de Loire pour une animation multi-EnR partagée au sein des territoires du Loiret (hors Orléans Métropole).

Les modalités de fonctionnement sont fixées dans le cadre d'un projet de convention de partenariat établi pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028 (cf. document en annexe).

Le coût du service est identifié comme suit :

	Coût annuel
Coût salaires chargés 1 ETP (animation multi-EnR) FIBOIS Centre-Val de Loire	53 000 €
Frais de déplacement	10 000 €
Participation annuelle 0,25 ETP expertise FIBOIS Centre-Val de Loire	12 000 €
TOTAL annuel	75 000 €
TOTAL pour les 4 ans	300 000 €



DÉLIBÉRATIONS

N° 10/2025

Ce coût serait pris en charge par les territoires du Loiret engagés dans un COT EnR comme suit :

		Population 2024	%	Financement annuel de l'animation multi-ENR de FIBOIS CVL	Financement sur 4 ans de l'animation multi-ENR de FIBOIS CVL
		(Pop. Totale avec doubles comptes)			
COT BGP	PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais	63 021	15,51%	11 633 €	46 530 €
	Total	63 021	15,51%	11 633 €	46 530 €
COT Est Loiret	PETR Gâtinais montargois	130 369	32,08%	24 060 €	96 240 €
	Syndicat mixte du Pays du Giennois	42 631	10,49%	7 868 €	31 470 €
	Total	173 000	42,57%	31 928 €	127 710 €
COT TRO	PETR Pays Loire Beauce	67 948	16,72%	12 540 €	50 160 €
	PETR Forêt Orléans Loire Sologne	102 380	25,20%	18 900 €	75 600 €
	Total	170 328	41,92%	31 440 €	125 760 €
Total COT 3.0 Loiret		406 349	100%	75 000 €	300 000 €

Le coût identifié pour les deux collectivités du COT EnR Est Loiret serait ainsi au total par an de 31 928 €, soit 127 710 € pour 4 ans.

Cette participation pourrait être couverte à 100% par la nouvelle dotation attendue pour l'animation du COT EnR 3^{ème} génération qui pourrait être conclu avec l'ADEME en mai 2025. Dans le cadre du futur COT EnR, le soutien à l'animation est estimé pour le territoire du COT EnR Est Loiret à 259 500 € pour 4 ans dont 129 750 € en part fixe.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

ADOpte le principe de renouvellement d'un partenariat avec FIBOIS Centre-Val de Loire pour la mise en place d'une animation multi-énergies renouvelables (EnR) à l'échelle du Loiret pour la période 2025-2028, selon les modalités exposées ci-dessus et dans le projet de convention établi en annexe, sous réserve de l'accord des autres territoires concernés dans le Loiret et de l'engagement effectif d'un nouveau COT EnR à l'échelle de l'Est Loiret

DÉLÈGUE au Président le pouvoir de signer tous les documents liés à ce partenariat.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2025

Application agréée E-legalite.com